



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

THE
UNIVERSITY
OF RHODE ISLAND
GRADUATE SCHOOL
OF OCEANOGRAPHY



**Projet USAID/COMFISH Plus - Feed the Future (FTF) et
Conservation de la biodiversité
*PENCOO GEJ***

(Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal)

(Cooperative Agreement Number: AID-685-A-16-00007)

**RAPPORT TRIMESTRIEL
1er Janvier 2017 – 31 Mars 2017**

Avril 2017

Table des Matières

Sigles et Acronymes.....	3
I. Résumé exécutif.....	4
II. Introduction.....	6
III. Réalisations du deuxième trimestre	7
3.1. Dialogue/ réformes politiques	7
3.2. Renforcement des capacités des institutions et des acteurs	10
3.3. Ressources naturelles/ Plans de gestion/ Conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins	11
3.3.1. Renforcement de la base scientifique du projet	11
3.3.2. Plans de gestion	11
3.4. Thèmes transversaux	12
3.4.1. Changement climatique/Genre	12
3.4.2. Gouvernance/Décentralisation	16
3.4.3. Activités de communication.....	23
IV. Gestion du projet	27
4.1. Réunion de coordination et de planification des activités à Mbour	27
4.2. Activités de suivi/évaluation	27
V. Activités Planifiées pour le troisième trimestre	27
Annexe.1. Cadre des Résultats du projet USAID/COMFISH Plus	31
Annexe 2. Rapport de performance du projet USAID/COMFISH Plus : Trimestre 2/année 2017.....	32
Annexe 3. Rapport Financier du trimestre 2 de l'année 2017	36
Annexe 4. Plan de suivi environnemental du projet USAID/COMFISH Plus 2017	37
Annexe 5. Rapport de suivi environnemental du trimestre 2 de l'année 2017	41

Sigles et Acronymes

ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
CINSERE	Projet de services d'informations climatiques pour accroître la résilience et la productivité au Sénégal
CGPP	Comité de gestion des Petits Pélagiques
CL	Convention Locale
CLPA	Conseils Locaux de Pêche Artisanale
CNAAP	Comité Nationale pour l'Appui à l'Aménagement des Pêches
CNGPP	Comité National de Gestion des Petits Pélagiques
COMNACC	Comité National sur les Changement Climatiques
CRC	Centre de Ressources Côtières
CRODT	Centre de Recherche Océanographiques de Dakar-Thiaroye
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CSRP	Commission Sous Régionale des Pêches
DAMCP	Direction des Aires Marines Communautaires Protégées
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DGID	Direction Générale des Impôts et Domaines
DITP	Direction des Industries de Transformation des Pêches
DPC	Direction de la Pêche Continentale
DPM	Direction des Pêches maritimes
FtF	Feed the Future
ICC	Instance de Coordination et de Conseil
IRD/IFAN	Institut de Recherche pour le Développement/Institut Fondamental d'Afrique Noire
IUPA/UCAD	Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture - Université Cheikh Anta Diop
INN	Pêche Illicite, Non déclarée et Non réglementée
LPS	Lettre de Politiques Sectorielles
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF	Ministère des Finances
MPEM	Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime
NDC	Contributions Nationales
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
ODD	Objectifs de Développement Durable
PGP	Plan de Gestion Participatifs
PMP	Plan de Gestion des Performances
PNA	Plan National d'Adaptation
PNP CC	Plateforme Nationale Pêche Changement Climatiques
RI	Résultats Intermédiaires
SIG	Système d'informations Géographiques
UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
URI	Université de Rhode Island
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement
USG	Gouvernement des Etats-Unis

I. Résumé exécutif

L'objectif du projet est d'appuyer les efforts du Gouvernement du Sénégal visant à réformer le secteur de la pêche et à augmenter la résilience des communautés de pêcheurs et leurs moyens d'existence. Cela passe par le renforcement des conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance, l'accès à la science pour appuyer les processus de prise de décision, l'identification et l'adoption de mesures contribuant à améliorer la résilience au changement climatique.

La phase d'extension COMFISH Plus va continuer de mettre l'accent sur les priorités déjà identifiées par le projet USAID/COMFISH dans le domaine de l'Initiative alimentaire pour l'avenir (FtF), le changement climatique et la conservation de la biodiversité. Elle gardera également l'approche intégrée du projet USAID/COMFISH dans la prise en compte des thématiques transversales telles que le renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance, l'autonomisation et l'équité en faveur des femmes transformatrices et l'adaptation aux impacts des changements climatiques dans le secteur de la pêche.

Ce rapport décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du second trimestre du plan de travail de l'année fiscale 2017.

Au niveau politique, le projet a appuyé durant ce trimestre, la mise en œuvre de la Stratégie nationale et locale d'adaptation au changement climatique à travers le processus d'élaboration de la Stratégie d'opérationnalisation du Plan National d'Adaptation (PNA-pêche/aquaculture) horizon 2035. A cet effet, le ministère dispose déjà du premier draft de ladite Stratégie d'opérationnalisation pour les cinq (5) premières du PNA-Pêche. Le projet USAID/COMFISH Plus va aider à la validation technique de ce document que le ministère pourra soumettre à ses différents Partenaires Techniques et Financiers pour financement. Parallèlement, on a noté l'organisation de plusieurs rencontres de synergie avec l'ANACIM à travers le projet CINSERE, la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, l'Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER).

Pour la pêche Illicite, Non Déclarée et Non réglementée (INN), le projet USAID/COMFISH Plus est en train de finaliser avec le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime (MPEM), les formalités relatives au voyage d'étude du MPEM aux Etats-Unis pour s'inspirer de l'expérience américaine dans ce domaine. Les activités relatives à l'appui à la surveillance participative se poursuivent également dans le cadre de la mise en œuvre des conventions locales et des plans de gestions des pêcheries ciblées par le projet USAID/COMFISH Plus.

Par ailleurs, pour contribuer au renforcement des organes de gouvernance locale, le projet USAID/COMFISH Plus a appuyé la mise en réseau des CLPA des Régions maritimes de Louga, Fatick, Saint Louis et Ziguinchor. Le projet a également été sollicité par le MPEM pour accompagner la mise en place du Bureau Exécutif du Réseau National des CLPA qui aura probablement lieu, durant le trimestre 3.

Le renforcement des capacités des acteurs et institutions s'est poursuivi à travers la formation des relais communautaires des Conseils Locaux de la Pêche Artisanale (CLPA) du Sine-Saloum dans le cadre de l'élaboration de conventions locales ; le renforcement des capacités des relais et coordonnateurs des CLPA pour appuyer la mise en place d'un système d'archivage électronique et d'un site web pour les CLPA ; le renforcement des capacités des

acteurs dans le cadre de la mise en place de réseaux des CLPA ; les stratégies de mobilisation interne de fonds dans les CLPA et le suivi-évaluation des processus mis en place.

En outre, plusieurs rencontres techniques ont été organisées avec le Centre de Suivi Ecologique (CSE) et la Direction de la Pêche maritime (DPM) pour amorcer le processus de transfert du Système d'Information Géographique (SIG)/ Pêche vers la DPM (mis en place par le CSE avec l'appui du projet). A cet effet, un plan d'action a été élaboré pour renforcer les capacités des agents de la DPM devant administrer le système.

S'agissant de l'accompagnement scientifique des activités du projet, les discussions avec les différentes institutions de recherches scientifiques (CRODT, IUPA, IFAN et CSE se sont poursuivies pour la finalisation des protocoles de recherche et des budgets des activités. Les contrats permettant le démarrage des activités de terrain seront finalisés durant le trimestre 3.

Concernant la mise en œuvre des Plans de Gestion Participatifs (PGP) de la pêche de sardinelles, au niveau de la Grande Côte Sud, du Cap-Vert et de la Petite Côte, une première rencontre a été organisée à Mbour avec les coordonnateurs des CLPA des zones concernées pour revisiter les plans d'actions contenus dans les PGP et partager la stratégie de mise en œuvre. Il est prévu de faire valider cette stratégie par l'Equipe de Travail Technique (ETT) et la Commission Nationale d'Appui à l'Aménagement des Pêcheries (CNAAP) mise en place à cet effet par le Ministère des pêches. Simultanément, une rencontre d'harmonisation a été organisée entre le projet et la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) au cours de laquelle, des recommandations ont été formulées pour la poursuite du processus d'élaboration du PGP de la pêche de l'ethmalose.

Dans le domaine climatique/genre, en plus des activités mentionnées dans le « chapitre politique », le projet a appuyé au niveau local, la stratégie nationale d'adaptation à travers l'évaluation de la plateforme SMS et du système d'alertes précoces, l'évaluation des activités des comités et des chartes de salubrités avec les femmes transformatrices du secteur. Sur la demande du MPEM et dans le but de capitaliser et de pérenniser l'expérience du projet USAID/COMFISH à Cayar dans le domaine de la mise aux normes des sites de transformation artisanale des ressources halieutiques, des missions de concertations ont été organisées avec les femmes transformatrices de Mbao, Pencum Sénégal (Thiaroye) et Fass Boye pour appuyer le programme de modernisation de la transformation artisanale au Sénégal. Ce travail va se poursuivre dans d'autres sites déjà identifiés par le ministère en trimestre 3.

En ce qui concerne la gouvernance/décentralisation, les activités menées durant le trimestre ont porté essentiellement sur la surveillance participative, l'évaluation des conventions locales et des stratégies de mobilisation interne de fonds et quelques activités en relation avec la communication (émissions radiophoniques et la formation des relais et coordonnateurs des CLPA en informatique pour la mise en place de site Web). Les activités relatives à l'élaboration des Conventions Locales du Sine-Saloum se poursuivent et ont été consacrées durant ce trimestre, à l'information et à la sensibilisation des populations sur la convention locale, la validation du protocole d'accord avec les CLPA, la sélection et la formation de relais communautaires et le démarrage de la collecte de données en vue d'établir la situation de référence dans les 07 CLPA du Sine-Saloum.

Les activités communication, au cours de ce trimestre ont essentiellement porté sur l'appui à la planification, la réalisation et la diffusion d'émissions radio auprès des CLPA partenaires,

la promotion des vidéos de capitalisation du Projet USAID/COMFISH, l'amélioration du système d'information des CLPA, la mise en place du site web des CLPA et le transfert du système d'informations géographiques (SIG) du CSE vers la DPM. L'ensemble de ces activités contribue au déroulement de la Stratégie de sortie du projet USAID/COMFISH Plus.

Les activités de suivi-évaluation du projet se poursuivent à travers deux niveaux: au plan opérationnel ou suivi des actions au bénéfice des pêcheurs, puis au plan conventionnel avec le suivi des activités menées par l'équipe. Pour ce trimestre 2 (janvier, février et mars 2017), les données devant renseigner les indicateurs sont collectées avec succès par le dispositif mis en place.

II. Introduction

Le projet USAID/COMFISH Plus émanant de l'Initiative alimentaire pour l'Avenir (Feed the Future) et la conservation de la biodiversité est une initiative de deux (02) ans (1er octobre 2016 – 30 septembre 2018) financée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

USAID/COMFISH Plus est une phase d'extension du Projet USAID/COMFISH (14 février 2011 - 30 septembre 2016) mise en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires sont : des structures gouvernementales, des associations professionnelles de la pêche, des universités et instituts de recherche, des organisations non gouvernementales (ONG) intervenant sur le littoral et dans le secteur de la pêche, etc.

L'objectif du projet est d'appuyer les efforts du Gouvernement du Sénégal visant à réformer le secteur de la pêche et à augmenter la résilience des communautés de pêcheurs et leurs moyens d'existence. Cela passe par le renforcement des conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance, l'amélioration de l'accès à la science pour appuyer les processus de prise de décision et par l'identification et l'adoption de mesures contribuant à augmenter la résilience au changement climatique.

La phase d'extension COMFISH Plus va mettre l'accent sur les priorités déjà identifiées par le projet USAID/COMFISH dans le domaine de l'Initiative alimentaire pour l'avenir (FtF), le changement climatique et la conservation de la biodiversité. Elle gardera également l'approche intégrée du projet USAID/COMFISH dans la prise en compte de thématiques transversales telles que le renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance, l'autonomisation et l'équité en faveur des femmes et l'adaptation aux impacts du changement climatique.

Le Projet USAID/COMFISH Plus contribuera à l'atteinte des trois principaux résultats suivants:

IR1: Les capacités des acteurs et des institutions sont renforcées à tous les niveaux pour une approche écosystémique de la cogestion visant une pêche durable et prenant en compte l'impact des changements climatiques ;

IR2: Les stratégies, les politiques et les bonnes pratiques en matière de gouvernance sont identifiées, testées, évaluées et appliquées pour renforcer la résilience des écosystèmes face aux menaces sur la conservation de la biodiversité et aux risques climatiques ;

IR3: L'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs artisans, encourage la poursuite des efforts en faveur d'une pêche durable.

Le présent rapport décrit les activités exécutées par le projet USAID/COMFISH Plus durant le second trimestre de l'année fiscale 2017. Il comprend plusieurs composantes : une introduction suivie d'une première partie qui décrit les principales réalisations du trimestre. Il inclut également une partie qui décrit les activités transversales (le changement climatique, la gouvernance, la communication etc.). La dernière partie du rapport porte sur la gestion du projet et les annexes.

III. Réalisations du deuxième trimestre

3.1. Dialogue/ réformes politiques

La mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique s'est poursuivie à travers l'élaboration de la stratégie d'opérationnalisation du Plan National d'Adaptation (NAP-pêche/aquaculture) horizon 2035, par le Ministère de la pêche et de l'Economie Maritime (MPEM). Plusieurs rencontres de synergie ont été organisées avec l'ANACIM à travers le projet CINSERE, la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, l'Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER). L'objectif de ces rencontres était d'identifier d'une part, des possibilités de collaboration et des axes de synergies entre le projet USAID/COMFISH Plus et l'ANER dans leurs interventions respectives, relatives au renforcement des capacités des femmes transformatrices actives dans le secteur de la pêche, (formations, équipement en séchoirs solaires etc.), et d'autre part, de discuter d'un MoU entre ces deux institutions (COMFISH Plus et ANER).

Pour la pêche Illégale Non déclarée et Non règlementée (INN), en plus des activités relatives à la surveillance participative, le projet est en train de finaliser les formalités relatives à l'organisation d'un voyage d'étude aux Etats-Unis, en vue de partager l'expérience américaine dans ce domaine avec les autorités sénégalaises de la pêche. A cet effet, plusieurs séances de discussions ont été tenues avec les agences américaines impliquées dans le processus en vue de préparer l'événement.

Réseautage des CLPA : Pour contribuer à la politique de renforcement des organes de gouvernance locale, le projet a également appuyé, le MPEM, à travers la Direction des Pêches maritimes, à poursuivre la mise en réseau des CLPA dans les régions de Louga, Fatick, Saint-Louis et Ziguinchor. Ceci va permettre aux acteurs de mieux s'organiser afin d'accroître leur pouvoir d'influence des processus de prise de décision politique. En même temps le projet va appuyer durant le trimestre trois, la mise en place du Réseau national des CPLA qui aura pour rôle de porter toutes les décisions émanant de la base, au niveau stratégique.

La mise en réseau des CLPA dans les régions Saint Louis, Louga, Fatick et Ziguinchor s'est déroulée en trois étapes :

1. **Organisation de rencontres avec les Instances de Coordination et de Conseil (ICC) pour la désignation des délégués.** Des rencontres avec les membres des ICC ont été organisées dans les régions de Saint-Louis, Louga, Fatick et Ziguinchor pour la désignation de délégués. En plus des acteurs à la base, étaient présents les représentants de la DPM, les inspecteurs départementaux et régionaux des pêches ainsi que les techniciens du projet

USAID/COMFISH Plus. Ces réunions ont été animées par les représentants de la DPM qui ont surtout utilisé une démarche participative pour partager les étapes du processus de mise en réseau des CLPA aussi bien au niveau départemental, régional que national.



Figure 1: Rencontre ICC à Lompoul pour la désignation des délégués du réseau

Chacune des rencontres fut l'occasion pour les animateurs de revenir sur la notion de réseautage et faire comprendre aux acteurs l'opportunité d'une telle initiative. Parallèlement, l'Arrêté n° 06811 du 03 mai 2016 portant Création, Organisation et Fonctionnement du Réseau des CLPA a été porté à leur connaissance. Ce fut également le moment de partager avec les membres des ICC les rôles et les responsabilités des futurs représentants. Dans la même dynamique, les modalités de désignation des délégués du réseau ont été exposées et furent l'objet d'intenses discussions entre acteurs et administration des pêches.



Figure 2: Choix des membres du réseau dans le CLPA de Pal



Figure 3: Choix des membres du réseau dans le CLPA de Fimela

2. **Mise en place des réseaux départementaux.** Au niveau départemental, les différents délégués mandatés par les CLPA ont discuté sur les postes à pourvoir ainsi que le quota attribué à chaque CLPA. Etaient présent à ces rencontres, le représentant de la DPM, les chefs de services régionaux des pêches, les chefs de service départemental des pêches, les chefs de postes de contrôle et de la surveillance des pêches, les représentants du projet. Au cours de ces rencontres, l'Arrêté portant « Création, Organisation et Fonctionnement des Réseaux des CLPA » de même que les critères de choix des représentants ont été partagés avec les acteurs. Enfin, l'autorité administrative a procédé à la mise en place et à l'installation du bureau départemental du réseau des CLPA. Ainsi, les membres du bureau départemental ont été choisis généralement par consensus selon des critères définis par les acteurs présents.



Figure 4: Choix et installation des membres du réseau du département de Fatick

3. **Mise en place de l'instance de coordination régionale des réseaux des CLPA.** Ces rencontres ont vu la participation des inspecteurs départementaux et régionaux des pêches, du représentant de la DPM et de l'USAID/COMFISH Plus de même que les délégués des CLPA désignés pour siéger au niveau régional. Au niveau de certains sites comme Saint-Louis, la rencontre a été rehaussée par la participation des autorités administratives.



Figure 5: Constitution du réseau régional des CLPA de la région de Louga

Les postes à pourvoir se sont présentés comme suit : un coordonnateur ; un délégué chargé des affaires administratives ; un délégué chargé des finances ; un délégué chargé de l'information ; de la sensibilisation et de la communication ; un délégué chargé de la gestion et de la

prévention des conflits ; un délégué chargé des ressources halieutiques et de l'environnement et enfin un délégué chargé du partenariat, des relations extérieures et de la recherche de financement.

Pour chacun de ces postes, un titulaire et un suppléant ont été désignés de façon consensuelle et transparente. Toutefois, pour le délégué chargé des affaires administratives, le poste a été attribué directement à l'administration des pêches représentée par l'inspecteur régional.

Par ailleurs, compte tenu de l'importance de cette nouvelle structure dans la gestion durable des pêches, il est prévu des formations pour les nouveaux membres du réseau des CLPA pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités et jouer pleinement leurs rôles.



Figure 6: Installation des membres du réseau des CLPA de la région de Fatick

3.2. Renforcement des capacités des institutions et des acteurs

Au niveau des acteurs, le renforcement des capacités des relais communautaires de pêche des sept (07) CLPA du Sine-Saloum s'est fait dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales. En même temps il a été procédé dans trois (03) des anciens CLPA (Mbour, Yene/Dialao et Sindia nord), à l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies de mobilisation interne de fonds. A noter en fin de trimestre, le renforcement des capacités des acteurs du CLPA de Sindia Nord en outil d'auto-évaluation des capacités organisationnelles (OCA) par la mission de l'USAID.

Au niveau des organes de gouvernance locale, le projet a appuyé les CLPA dans la mise en place d'un système d'archivage électronique et d'un site web. Il faut aussi noter la facilitation apportée au processus de transfert du système d'informations géographiques (SIG) du CSE, mis en place dans le cadre de l'USAID/COMFISH, vers la DPM. Ces activités font parties de la stratégie de sortie du projet USAID/COMFISH Plus.

3.3. Ressources naturelles/ Plans de gestion/ Conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

3.3.1. Renforcement de la base scientifique du projet

La mise en œuvre des activités du projet USAID/COMFISH Plus est accompagnée par plusieurs institutions scientifiques de recherche (CRODT, IUPA, IFAN/IRD et CSE) qui mettent en œuvre un ensemble d'activités de recherche pour appuyer les processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans de gestion participatifs, ainsi que des conventions locales dans les différentes zones d'intervention du projet. Pour cela les rencontres entamées durant le premier trimestre, se sont poursuivies pour valider les offres techniques et les financières proposées en vue de finaliser les contrats.

La prochaine étape sera consacrée à la signature des contrats et à l'harmonisation des différentes interventions avant le démarrage effectif des activités de recherches de terrain contribuer à la mise en œuvre des plans de gestion et à l'élaboration des nouvelles conventions locales.

3.3.2. Plans de gestion

Mise en œuvre des plans de gestion pêcheries de sardinelles. La stratégie de mise en œuvre du PGP de la pêcherie de sardinelles a été partagée pendant ce trimestre, avec les coordonnateurs des CLPA de la zone de la *Grande Côte Sud, du Cap-Vert et de la Petite Côte*. Elle va reposer essentiellement sur trois niveaux d'intervention:

- L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions annuels à partir du plan d'action triennal de chaque PGP;
- Le suivi de la mise en œuvre du plan (Cadre Restreint de Concertation ; Cadre Zonal de Concertation et Comité de Suivi Scientifique) ;
- Le renforcement des capacités des acteurs et institutions impliqués dans la mise en œuvre du plan.

L'Equipe Technique de Travail et la Commission Nationale d'Appui à l'Aménagement des Pêcheries devraient valider cette stratégie et appuyer la mise en œuvre de ces PGP.

Poursuite de l'élaboration du Plan de Gestion de la pêche de l'ethmalose. Le processus d'élaboration des Plans de Gestion locaux de l'*ethmalose* démarré avec le projet USAID/COMFISH dans les zones du Sine Saloum et de la Casamance, avait été gelé par la Direction des Pêche maritime pour harmonisation avec l'ensemble des structures qui interviennent sur cette ressource (projet WAMER/PNUD, CSRP, etc.). En vue de la poursuite des activités, une rencontre d'harmonisation a été organisée le 21 mars 2017 avec la CRSP. Les recommandations issues de cette rencontre ont fait l'objet d'amendement au niveau du projet PNUD/WAMER/CSRP. Il s'agira de poursuivre le diagnostic participatif de cette pêcherie particulièrement dans les zones de la Casamance et du Sine Saloum et d'organiser des restitutions des études et des options de gestion au niveau des régions administratives de Fatick et de Ziguinchor. L'implication des acteurs de la région de Kaolack a vivement été souhaitée.

3.4. Thèmes transversaux

3.4.1. Changement climatique/Genre

Les activités menées durant ce trimestre reposent sur l'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale et locale d'adaptation. Des rencontres de synergie ont été organisées par le projet USAID/COMFISH Plus avec l'ANACIM à travers le projet CINSERE, la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, l'Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER).

Au niveau local, des évaluations en appui à la Stratégie nationale d'adaptation, ont été effectuées. Elles ont porté principalement sur le fonctionnement de la Plateforme d'alerte précoce (SMS), du système d'alertes précoces, des chartes de salubrité des comités mis en place par les femmes transformatrices du secteur.

Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'adaptation. Suite à l'approbation du Plan National d'Adaptation (PNA) sectoriel pêche /aquaculture horizon 2035 par les Ministères de l'Environnement et de la pêche à travers leurs directions techniques (DPM et DEEC), l'une des principales recommandations portait sur l'élaboration de la Stratégie nationale d'opérationnalisation du PNA et le projet d'Arrêté portant « Création de la Plateforme Pêche-changement climatique/ PNCC ». A cet effet, plusieurs rencontres d'échange et de validation des termes de références ont été organisées respectivement les 16 et 25 décembre 2017 avec le Comité Restreint, chargé de suivre le processus au niveau national (DPM/COMNACC/USAID/COMFISH Plus).

Cet acte montre la volonté des autorités sénégalaises à s'approprier les stratégies développées de manière participative par le projet. Durant ce trimestre, cette volonté d'appropriation de ce processus national par les autorités sénégalaises s'est principalement traduite : par l'élaboration par le Ministère de la pêche, sous la supervision du Comité Restreint (Pêche /Changement Climatique), de la Stratégie d'opérationnalisation du PNA-pêche/aquaculture pour les cinq premières années du PNA. Cette Stratégie, fera l'objet d'une validation technique par les différentes institutions (pêche et environnement) impliquées avec l'appui du projet USAID/COMFISH Plus durant le trimestre 3. Cette validation va permettre au MPEM d'avoir un document officiel de Stratégie de mise en œuvre de cinq (5) ans à soumettre aux différents partenaires techniques et financiers pour financement.

Evaluation du système d'alertes précoces. Cette action intervient dans le cadre de l'appui à la Stratégie nationale d'adaptation au niveau local. En effet, faisant partie des actions prioritaires d'adaptation proposées par les acteurs à la base, la Plateforme SMS et le Système d'Alertes Précoces (SAP) ont été appuyés par le projet USAID/COMFISH Plus en collaboration avec l'ANACIM. Après deux années d'exécution, une évaluation du système a été effectuée au cours de ce trimestre dans l'ensemble de la zone couverte par les CLPA de Rufisque/Bargny, Yénne/Dialaw, Mbour, Sindia Nord et Sud, Joal/Fadjouth, Saint-Louis, Casamance et le Sine-Saloum. Cette évaluation a été effectuée à deux niveaux : des rencontres de collectes d'information par les collègues et au niveau des « mbaars » suivies d'une réunion d'amendement par les ICC (Instance de Coordination et de Conseil) des CLPA concernés. Les principaux bénéficiaires ont ainsi pu identifier les contraintes et les facteurs de blocage ; évaluer les besoins en informations météorologiques et proposer des pistes de solutions en vue d'améliorer et de pérenniser le système d'alerte.

A la suite de l'évaluation du Système d'Alerte Précoce SMS, d'autres rencontres ont été organisées par COMFISH Plus avec l'Unité de coordination du projet CINSERE et l'ANACIM afin de discuter des résultats de l'évaluation et de leur prise en charge éventuelle.

Des échanges ont également été initiés avec la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN) et l'Agence National des Energies Renouvelables (ANER) pour une mise en synergie des différentes interventions sur le terrain à travers leurs programmes d'« appui aux femmes vulnérables et de développement local à la base ». Ce processus de mise en synergie des interventions de ces institutions de l'Etat dans le cadre de nos activités de terrain, accompagné d'un système de transfert de technologies et de connaissances aux différents intervenants et bénéficiaires du projet, fait partie de la stratégie de sortie du projet.



Figure 7: Rencontre avec la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN)

Evaluation des chartes et comités de salubrité. L'évaluation des chartes de salubrité a été faite avec les bénéficiaires et autres partenaires du projet sur les conditions de mise en œuvre du plan d'action et de suivi des activités des comités des CLPA de Rufisque/Bargny, Sindia Nord /Sud, Joal/Fadjouth, Mbour et Sine-Saloum. Une analyse critique des performances de mise en œuvre, a permis d'identifier les forces et les faiblesses dans l'application des règles ; d'échanger sur les mesures alternatives génératrices de revenus (compte tenu des difficultés, de plus en plus notées, dans l'approvisionnement en matière première) et de mener des réflexions pour mieux pérenniser les acquis dans le cadre du renforcement de capacités techniques, humaines et en logistique des femmes.

Parmi les forces identifiées on peut citer entre autres : la volonté des femmes à mieux s'organiser, la cohésion sociale, une meilleure connaissance des rôles et des bonnes pratiques d'assainissement et la vision commune développée.

Les faiblesses notées intègrent : les moyens de production rudimentaires ; le problème d'accès aux ressources (financières, techniques et en matières premières) ; le manque d'équipements et d'infrastructures adaptés. Les recommandations faites sont relatives à l'appui en Activité Génératrices de Revenus ; l'alphabétisation fonctionnelle ; la fourniture d'équipements et d'infrastructures adaptés ; l'appui en crédit revolving et en matériels de base ; le renforcement des capacités techniques (hygiène, qualité et valorisation).



Figure 8: Réception du magasin de stockage de Guéro par la présidente du comité



Figure 9: Rencontre avec les femmes de Sendou et approbation de la charte de Diamniadio et Missirah

Comités	Cotisation
Yéne Dialaw	290 000
Sendou	130 000
Guéro	4 482 467
Saly	84 500
Ndayane	319 500
Mbour	192 000
Joal/Fadjjouth/Sindia Sud (Tann/Khelcom et Pointe Sarérne)	599 750
Sine/Saloum (Diamniadio, Missirah)	1 68 000

Les comités de salubrité collectent des fonds propres leur permettant de fonctionner. Le comité de salubrité de Guéro par exemple est composé de femmes très dynamiques qui respectent leurs engagements envers leur charte et est composé de trois (3) villages. Les sommes sont collectées à ce niveau à travers les cotisations mensuels (500 FCFA/membres), les cotisations journalières (200 FCFA/Membres) ; les amendes (500 FCFA), la location du matériel mis en place par le projet USAID/COMFISH Plus ; le crédit revolving avec un taux d'intérêt consensuel. Cette dynamique est instituée depuis plus de trois (3) ans pour un nombre total de 120 femmes.

Concertation avec les femmes transformatrices de Pencum Senegal, Fass Boye et Mbao. A la demande du Ministère des pêches, des missions de concertations ont été organisées avec les femmes transformatrices de Mbao, Pencum Sénégal (Thiaroye) et Fass Boye. Ceci dans le but d'accompagner le Ministère dans le programme de modernisation des sites de transformation artisanale des ressources halieutiques, à l'image de l'Unité de transformation artisanale moderne mise en place par le projet USAID/COMFISH à Cayar. Le but de ces missions était d'aider à l'identification et la mise en œuvre d'approches et de stratégies concertées telles que formulées dans la Lettre de Politique Sectorielle et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture du Sénégal. Ainsi avec l'appui des chefs de service des pêches, les femmes ont présenté leurs besoins et contraintes en termes d'organisation, de moyens financiers et de matériels, de renforcements de capacité et d'aménagement des aires de transformations artisanales pour mieux valoriser les produits finis en vue de l'amélioration de leur situation socio-économique.

A l'issue de ces premières rencontres, des recommandations ont été faites et traduites sous forme de plans d'actions transmis aux autorités compétentes. Ces activités vont se poursuivre dans les autres sites de transformation durant le trimestre 3 déjà identifiés par le Ministère. Les résultats de ces rencontre-diagnostic vont permettre au ministère de développer un Programme National global, cohérent, concerté, efficace, inclusif et participatif de modernisation des sites de transformation artisanal, inspiré de l'approche du projet USAID/COMFISH Plus.



Figure 10: Séance de travail avec les femmes transformatrices au site de « Mbao et Pencum Sénégal »



Figure 11: Séance de travail avec les femmes transformatrices de Fass Boye

3.4.2 Gouvernance/Décentralisation

La mise en œuvre des Conventions locales s'est poursuivie à travers le renforcement des capacités des acteurs dans l'évaluation des règles de leurs conventions locales ; la mobilisation interne des fonds et l'appui à la surveillance participative. En même temps, l'élaboration des sept (07) nouvelles conventions locales s'est poursuivie dans la zone du Sine Saloum.

3.4.2.1. Mise en œuvre de Conventions locales

L'évaluation de la mise en œuvre des conventions locales. L'évaluation des conventions locales entre dans le cadre de l'actualisation des règles de gestion mises en œuvre par les CLPA après quelques années de fonctionnement. En effet, avec la phase d'extension, le projet USAID/COMFISH Plus a appuyé les CLPA à entamer le processus de réactualisation de ces conventions pour mieux prendre en compte les nouvelles mesures au niveau des sites respectifs, dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques.

A cet effet, des entretiens sous formes de focus group ont été réalisés avec l'ensemble des collègues des CLPA pour recueillir toutes les observations se rapportant à la mise en œuvre de la convention locale afin d'apporter des mesures correctives pour intégrer les changements intervenus liés à l'évolution du contexte. Au total, une vingtaine de rencontres a été organisée dans les CLPA disposant de conventions locales : Mbour, Sindia Nord, Sindia Sud, Joal fadiouth, Cayar, Saint Louis, Rufisque/Bargny, Yene/Dialao, Ziguinchor, Kafountine et Cayar. Ces réunions ont réuni près de quatre cent soixante-quatre (464) acteurs composés principalement de mareyeurs, pêcheurs, femmes transformatrices, prestataires de services.

A la fin des focus group, il sera organisé des rencontres avec les ICC des CLPA concernés pour valider les résultats et intégrer les nouvelles mesures dans les conventions locales concernées.

La plupart des relais communautaires choisis par les CLPA et formés par le projet USAID/COMFISH pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des premières conventions locales, sont devenus les coordonnateurs des CLPA renouvelés. Ces mêmes relais sont utilisés comme relais communautaires pour d'autres projets intervenant dans les mêmes sites que le projet USAID/COMFISH Plus. De même certains d'entre ont été également élus comme coordonnateurs départementaux ou régionaux des réseaux des CLPA nouvellement créés. En termes de stratégie de sortie, ceci constitue l'un des plus grands succès du projet USAID/COMFISH. Ceci montre que ce système innovant (l'investissement dans le renforcement des capacités des acteurs à la base), contribue à une mise en pratique efficace et effective d'une cogestion durable des ressources halieutique.

La surveillance participative /Pêche Illégale Non réglementée et Non déclarée (INN). En cours d'exécution dans les CLPA, cette activité permet d'accompagner la mise en œuvre des outils de gestion contenus dans les conventions locales. Ainsi des sorties périodiques ont été ainsi effectuées aussi bien dans les zones de pêche que dans les centres de productions halieutiques (quai de pêche et aires de transformation des produits halieutiques) par les brigades de Co-surveillance des CLPA.

Le nombre de sorties enregistrées est estimé à trente-trois (33) sorties et six cent quatre (604) ; pirogues inspectées. Parmi ces pirogues inspectées, une vingtaine (20) a été arraisonnée.

Les principales infractions relevées portent essentiellement sur le défaut de port de gilets de sauvetage à bord ; le défaut de permis de pêche ; l'absence de plaque d'immatriculation sur les pirogues ; l'utilisation d'engins de pêche non réglementaires ; la capture de juvéniles et la transformation artisanale de juvéniles. `

On a également noté durant ce trimestre, la fréquence massive de juvéniles dans les captures au niveau de beaucoup de sites de pêche occasionnant ainsi la recrudescence des saisies dans certaines zones. C'est ainsi que près de quatre-vingt-quatorze (94) tonnes de juvéniles ont été saisies et détruites au niveau de Rufisque et quarante-sept (47) tonnes à Kafountine.

Dans le centre de Cayar, on a noté, que sur deux cent soixante-treize (273) pirogues inspectées près de cent soixante-huit (168) infractions ont été constatées dont quarante-sept (47) pour défaut de plaques d'immatriculation, cinquante (50) pour absence de gilets de sauvetage à bord, cinq (05) pour défaut de permis de pêche et dix (10) pour défaut de port gilets de sauvetage à bord.

Compte tenu de l'importance du nombre d'infractions constatées, il serait important de mettre l'accent sur la sensibilisation des acteurs pour le respect de la réglementation en vigueur et la sécurité en mer. C'est ainsi qu'en accord avec les acteurs et l'administration des pêches, il a été décidé de consacrer une émission radio (sur les quatre émissions programmées par mois et par site), sur la vulgarisation des dispositions du nouveau Code de la pêche de 2015.



Figure 12: Saisie et incinération de juvéniles à Rufisque



Figure 13: Gauche - Incinération de juvénile. Droite - Filets de pêches saisies à Ziguinchor

L'évaluation de la mise en œuvre des stratégies de mobilisation interne de fonds des CLPA.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des stratégies définies par les CLPA pour générer des ressources financières additionnelles en vue de mieux financer leurs activités. Ainsi, l'évaluation a été réalisée dans trois CLPA. Trois ateliers ont été organisés respectivement dans les CLPA de Yene/Dialaw, Sindia Nord et Mbour avec comme principal objectif d'appuyer les acteurs à évaluer l'application des stratégies de mobilisation de fonds mises en place depuis quelques années. Ces ateliers ont été présidés par les chefs du poste de contrôle des pêches et ont enregistré la participation de près de cent sept (107) personnes dont vingt-deux (22) femmes.



Figure 14: Gauche - Atelier de Yene, Droite Atelier de Mbour

Un montant total de trois millions cinquante-quatre mille cinq cent francs (3 054 500 Francs CFA) a été mobilisé dans les 03 CLPA visités et réparti comme suit :

2 135 000 F CFA mobilisés dans le CLPA de Mbour, représentant l'ensemble des montants cotisés au niveau des collèges de métiers et de la vente de cartes de membres de collèges ;

635 000 F CFA dans le CLPA de Yene/Dialao. Ce montant correspond aux sommes issues de la vente de cartes de membres de collèges et l'appui des partenaires (AFRICA FISH) pour la mise en œuvre des activités du Plan de Travail Annuel du CLPA. ;

284 500 F CFA ont été mobilisés dans le CLPA de Sindia Nord. Cette somme représente la vente de cartes de membres de collèges.

En dehors des montants en espèce mobilisés, les trois CLPA ont reçu, dans le cadre de la mise en œuvre de leur PTA, des appuis provenant d'autres projets tels que ADUPES (en fourniture de bureau). On peut noter pour le CLPA de Sindia nord, l'acquisition d'un terrain de 300 m² sis à Ngararou d'une valeur approximative de 5.000 000 F CFA offert par la commune de Saly pour abriter le siège du CLPA.

Ces efforts doivent être renforcés en termes de sensibilisation, d'organisation et de formation des acteurs pour une mise en œuvre efficace et correcte de la stratégie. Sur cette base, un plan d'actions a été élaboré à la fin de chaque atelier pour accompagner la démarche de mobilisation de fonds dans les trois CLPA.

3.4.2.2. *Elaboration de nouvelles conventions locales au Sine Saloum*

L'élaboration des nouvelles conventions locales se poursuit dans la Sine-Saloum. Les activités menées sont relatives à la poursuite des actions d'information et de sensibilisation des populations sur la convention locale et de validation du protocole d'accord avec les CLPA et le projet. La sélection et la formation de relais communautaires ont été également réalisées durant le trimestre.

Information et la sensibilisation des acteurs sur la convention locale. Dans le souci de bien informer les populations sur la convention locale, des rencontres ont été conduites dans les sept (07) CLPA de la zone : Bassoul, Foundiougne, Niodior, Djirnda, Toubacouta, Missirah et Sokone. Elles ont permis de présenter les objectifs de la convention locale ; ses domaines d'application ; sa démarche d'élaboration (étape par étape) ; les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués. C'est ainsi que près de deux cent un (201) acteurs ont été informés parmi lesquelles on note les chefs du poste de contrôle des pêches, les membres des instances de conseils et de coordination (ICC) des CLPA et les autorités administratives qui ont d'ailleurs présidé ces rencontres dans certaines localités.

Validation de protocole d'accord entre les CLPA et le projet. Conformément à sa démarche d'intervention, le projet devrait discuter avec les acteurs d'un protocole d'accord avec les CLPA dans le cadre de l'élaboration de la convention locale. Ce protocole constitue un engagement des deux parties, (que les ICC des CLPA concernés devraient ensuite valider). Ainsi, à la fin des différentes rencontres, les sept (07) CLPA ont validé ce document de partenariat avec le projet pour la mise en place de la convention locale. Les documents validés ont été approuvés par les Préfets et Sous-préfets, par ailleurs présidents des CLPA.



Figure 15: séance de validation des protocoles dans les CLPA de Bassoul et Niodior

Sélection et formation des relais communautaires. Lors des rencontres communautaires d'information sur la convention locale, des relais communautaires chargés d'appuyer le processus d'élaboration de la convention locale, ont été choisis par les acteurs, dans les sept (07) CLPA. Le choix a été fait sur la base des critères ci-dessous:

- être volontaire ;
- habiter dans la communauté locale ;
- évoluer dans le secteur de la pêche ;
- savoir lire et écrire en français ;
- savoir s'exprimer dans une des langues locales et en français ;
- être âgé entre 18 et 50 ans ;
- être disponible (écoute, mobilité) ;
- être de bonne moralité.

Au total, vingt-et-un (21) relais ont été choisis dans les sept (07) CLPA en raison de trois (03) relais par CLPA. Ces relais ont été formés les 13 et 14 janvier 2017 dans la salle de réunion du Comité Local de Pêche de Foundiougne. L'objectif de cette formation était de renforcer leurs capacités dans l'élaboration et la mise en œuvre de la convention locale. En effet, durant deux jours, leurs capacités ont été renforcées sur la réalisation de certaines étapes clés du processus (établissement de l'état des lieux dans chaque CLPA et l'identification des contraintes des pêcheries et des règles de gestion durable des ressources halieutiques). Ils ont été aussi préparés à certaines techniques nécessaires pour l'animation des réunions ; faire un compte rendu d'activités ; sur les techniques d'enquête, etc.).



Figure 16: Atelier de formation des relais (Foundiougne)

Etablissement de situation de référence dans les sept (07) CLPA. Après le renforcement de capacités des relais pour la mise en place d'une situation des références (potentiel de pêche, dénombrement des acteurs, engins, pirogues et infrastructures d'appui à la pêche et initiative de gestion), au niveau des CLPA du Sine Saloum, la collecte de données a démarré simultanément dans tous les CLPA. Les données déjà collectées sont en train d'être saisies et corrigées avant la validation avec les services techniques. Les principales informations collectées sont relatives au nombre, au profil et au matériel des différents corps de métier qui s'activent dans la filière (pêcheurs, mareyeurs, transformateurs artisanaux, exploiters des mollusques et prestataires de service). Cette étape est indispensable pour une meilleure connaissance de la filière et contribuera à l'analyse des données nécessaires à l'élaboration de la convention locale.

3.4.2.3. Formation des acteurs du CLPA de Sindia Nord en outil d'évaluation des capacités organisationnelles (ECO)

Cette formation, tenue du 27 au 31 mars 2017 par l'USAID en présence de l'équipe du projet USAID/COMFISH Plus, a permis, à travers une démarche participative, d'informer, de sensibiliser et de former les acteurs du CLPA de Sindia nord sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de leur organisation qui est le CLPA.

L'objectif de cette activité était de contribuer au développement des capacités organisationnelles du CLPA. De façon spécifique, il s'agissait :

- d'expliquer l'objectif de cette activité que mène la mission de l'USAID envers les Organisations Communautaires de Base partenaires ;
- de présenter le CLPA de Sindia de Nord : ses attributions /missions, son organigramme ou son schéma d'organisation ;
- d'évaluer les capacités organisationnelles et de fonctionnement du CLPA ;
- d'identifier les lacunes liés à l'organisation et au fonctionnement du CLPA ;
- d'élaborer un plan d'actions en vue de corriger les dysfonctionnements constatés.

La formation a regroupé vingt-trois (23) membres de l'Instance de Conseil et de Coordination du CLPA (ICC) et deux agents de la Direction des Pêches maritimes (le secrétaire général du CLPA et le chef de poste de pêche de Ndayane).



Figure 17: Atelier de formation des acteurs du CLPA de Sindia Nord en ECO (Evaluation des capacités organisationnelles)

Durant trois jours, les acteurs ont procédé au diagnostic leur organisation et identifié les contraintes organisationnelles qui risquent de compromettre le bon fonctionnement de la structure. Les contraintes notées sont relatives aux problèmes liés à la mal gouvernance du CLPA, au non-respect des procédures administratives et financières, à un manque d'organisation de la structure, à la mauvaise gestion des programmes, etc. Pour corriger les dysfonctionnements constatés, un plan d'actions a été validé et comprend des actions prioritaires à réaliser dans les quatre prochains mois (avril, mai, juin et juillet 2017).

Les actions à réaliser portent essentiellement sur :

- La formation d'au moins 90% des membres de l'ICC du CLPA sur leurs rôles et responsabilités ;
- L'élaboration des termes de référence pour la mise en place d'un manuel de procédure de l'organisation ;
- La mise en place de supports financiers (Journal de caisse, journal de banque, réconciliation bancaire mensuelle, suivi budgétaire) ;
- La formation des membres de l'ICC du CLPA sur le nouveau code de la pêche ;
- La réactualisation du plan d'actions du CLPA à la lumière des résultats de l'ECO.

Une visite de sites organisée le dernier jour, a permis à l'équipe de l'USAID de faire une sortie en mer et de discuter avec la commission de surveillance du CLPA. L'après-midi a été consacrée à la visite du site de transformation artisanale de Guéréo.



Figure 18: visites des sites de Géréo et sortie en mer durant la formation ECO

3.4.3. Activités de communication

Les activités de communication, au cours de ce trimestre ont essentiellement porté sur l'appui à la planification, la réalisation et la diffusion d'émissions radio auprès des CLPA partenaires, à la promotion des vidéos de capitalisation du Projet USAID/COMFISH, à l'amélioration du système d'information des CLPA et au transfert du système d'informations géographiques (SIG) du CSE vers la DPM. La plupart des activités décrites dans ce chapitre, contribue au déroulement de la Stratégie de sortie du projet USAID/COMFISH Plus.

Planification, réalisation et diffusion d'émissions en appui à la mise en place des plans de gestion. Faisant suite au renouvellement, le trimestre passé, de protocoles de partenariat avec huit (08) radios partenaires (*La Côtière, Radio Dunia, Jokko FM, SEN FM, Teranga FM, Sud FM Ziguinchor, Kaf FM et Cayar FM*), le projet USAID/COMFISH Plus, a, au cours de ce trimestre, réactivé les comités de planification des thèmes d'émission dans les douze (12) CLPA partenaires. Ces comités de planification des thèmes d'émission ont facilité la planification de quatre-vingt-dix (90) émissions ayant porté sur une diversité de thèmes dont le code de la pêche, l'immatriculation des pirogues et redevances, le CLPA/Fonctionnement (Organes et rôles), les préventions des conflits/sensibilisation pour les paiements des redevances, pêche illicite, (pêche INN), la sécurité en mer...

Appui à la mise en place d'un système d'archivage électronique et d'un site web pour les CLPA. Les 25 et 26 janvier 2017, le Projet USAID/COMFISH Plus a organisé, en collaboration avec la DPM, une formation deux (02) jours à l'intention des douze (12) CLPA partenaires sur la mise en place d'un système d'archivage pour les CLPA et le lancement d'un site Web (www.clpa.sn) dédié au secteur de la pêche artisanale au Sénégal.

La formation sur l'archivage électronique avait pour but d'aider les CLPA à sauvegarder, à sécuriser et à accéder facilement à leurs données électroniques au moyen des ordinateurs mis à leur disposition par le projet. Au terme de cette formation, les coordonnateurs et les relais communautaires, représentant les CLPA à cette formation, ont pu créer des répertoires/dossiers par rubrique, pour héberger leurs différentes données (Gestion administrative et financière, lois et règlements, rapports, correspondance, planification, etc.)

Les participants ont aussi été initiés à l'utilisation de moteurs de recherche tels Google, Bing, pour rechercher des informations via Internet sur la pêche artisanale au Sénégal (code la pêche) et ailleurs.



Figure 19: Aperçu des participants à la formation sur l'archivage électronique des CLPA

Appui à la mise en place d'un site Web pour les CLPA. Outre la mise en place d'un système d'archivage électronique pour les CLPA, le Projet USAID/COMFISH Plus a également contribué, aux côtés de la DPM, à la mise en place et au lancement d'un site Web pour les CLPA administré par un technicien de la DPM et dénommé www.clpa.sn. L'objectif de ce site Web est de mieux faire connaître les CLPA tant au plan national, qu'international, de les aider à partager leurs expériences, de renforcer leur réseautage entre acteurs au Sénégal et ailleurs, d'améliorer la communication et de renforcer leurs capacités.

Il a été conçu et validé avec l'implication directe des acteurs de la pêche (CLPA, DPM, COMFISH Plus...) ; Dans le but renforcer son appropriation et sa pérennité, des points focaux seront identifiés au niveau de chaque CLPA pour contribuer à l'animation et aux mises à jour du site Web avec une forte implication des secrétaires de CLPA.



Figure 20: Formation lors du lancement du site Web des CLPA

Ce site, à travers son architecture, renseigne, entre autres, sur l'organisation (missions et attributions) des CLPA ; le nombre des CLPA par région, leurs activités (initiatives, réunions, formations....), les publications, etc.

Le lancement de ce site Web a non seulement fait l'objet d'une vidéo disponible sur YouTube (https://www.youtube.com/edit?o=U&video_id=RHyFSc9wg6Y) et d'un article sur le site Web des CLPA (www.clpa.sn) et dans le N° 27 de *Tallar Infos*, un bulletin d'information de

Cayar FM sur la pêche artisanale au Sénégal et dans la Sous-région. Les liens YouTube et de l'article sur le lancement du site Web ont été partagés avec les principaux partenaires du projet (Administration des Pêches, CLPA, instituts de recherche et de formation sur la pêche/l'environnement, groupe de bailleurs sur la pêche, projets/ONG travaillant dans le domaine de la pêche, etc.).

Facilitation du transfert du système d'informations géographiques (SIG) du CSE à la DPM. Faisant suite à la rencontre facilitée par le projet en décembre 2016 entre le CSE, la DPM et des représentants du projet USAID/COMFISH Plus, une proposition avait été faite de faire administrer par la DPM, le SIG/ Pêche mis en place avec l'appui du projet USAID/COMFISH par le CSE au cours de sa première phase (février 2011- septembre 2016). Aussi deux (02) rencontres ont été organisées le 02 février et le 23 mars 2017 respectivement dans les locaux de la DPM et du CSE entre les institutions ci-dessus dans le but de discuter de l'administration du SIG par la DPM et d'identifier les mesures d'accompagnement (besoin en formation et équipement) pour la réalisation de l'activité. Ces rencontres ont débouché sur les recommandations suivantes :

- Mise à jour du SIG ;
- Mise en place d'une taskforce constituée d'une équipe de la DPM (3 chefs de division et d'un informaticien), une équipe du CSE et du chargé de communication du projet USAID/COMFISH Plus;
- Proposition d'un calendrier de rencontre de la taskforce pour l'opérationnalisation du SIG (feuille de route) ;
- Respect de la charte graphique de l'USAID dans le SIG ;
- Proposition de nom de domaine du SIG : www.sig-peche.sn

Mise à disposition de vidéos de capitalisation du projet USAID/COMFISH auprès des partenaires. Après la fin de la première phase du projet USAID/COMFISH, il a été réalisé, en collaboration avec les CLPA partenaires, deux (02) vidéos de capitalisation des activités et résultats du projet USAID/COMFISH, en wolof et sous-titrées en français.

- I. La première vidéo intitulée ***Cinq ans de contribution à la gestion concertée des ressources halieutiques au Sénégal***, met en exergue l'apport, au cours des cinq dernières années, du projet USAID/COMFISH, à travers des témoignages des différents acteurs et partenaires du secteur de la pêche, en faveur d'une pêche durable au Sénégal.
- II. La deuxième vidéo, qui a pour titre « ***Maty Ndao, femme pionnière dans l'autonomisation des femmes transformatrices au Sénégal*** », souligne, en filigrane, les efforts consentis par le projet USAID/COMFISH et ses partenaires pour la modernisation des sites de transformation artisanale des produits halieutiques, pour l'autonomisation des femmes transformatrices au Sénégal.

Dans le but de rendre visible les principaux apports du projet au cours sa première phase, ces deux (02) vidéos de capitalisation ont été mises à la disposition des principaux partenaires du projet (CLPA, Administration des pêches, instituts de recherche et de formation, ONG partenaires, bailleurs, etc.) Via des clés USB et les liens YouTube de ces vidéos.

Renforcement des capacités du personnel en communication. Faisant suite aux nouveaux recrutements au sein du projet USAID/COMFISH Plus (quatre facilitateurs et un Chargé de suivi évaluation) et dans le souci d'assurer une mise à niveau de l'ensemble du personnel en matière de procédures de communication, de gestion financière et de suivi évaluation du projet, une rencontre d'échange a été organisée du 20 au 22 février 2017 dans les locaux du personnel avec l'équipe locale du projet (équipe de Dakar et équipe de terrain).



Figure 21: Participants à la session sur les procédures du projet en communication

Cette rencontre a permis au personnel du projet en particulier les recrues, de se familiariser avec les procédures du projet en matière de communication en contribuant à améliorer leur compréhension et le respect de la charte graphique du projet USAID/COMFISH Plus, de renforcer les capacités en matière de suivi des protocoles signés avec les radios partenaires et d'améliorer leur compréhension des procédures de travail du projet avec les médias.

Mise en place de signalétique dans le bureau de terrain du projet à Mbour. Pour renforcer la visibilité des nouveaux locaux du projet au service des Pêches de Mbour, le projet a également fait confectionner et implanter un panneau sur le projet devant les locaux du service départemental. Des plaques ont été aussi posées devant les bureaux du personnel de terrain récemment hébergés dans le service département des Pêches de Mbour.

Préparation d'une tournée de projections publiques et de représentation théâtrale sur la pêche dans quatre CLPA. Après le franc succès enregistré par les projections publiques du projet dans les CLPA au cours de la première phase du projet et à la demande des acteurs, le projet a entrepris, au cours de ce trimestre, la préparation d'une série de tournée cinématographique et de représentation théâtrale dans 05 CLPA (Kafountine, Saint-Louis, Cayar, Joal-Fadiouth, Mbour). L'objectif de cette tournée est de sensibiliser davantage les acteurs sur les méfaits des mauvaises pratiques de pêches telles la pêche INN et de promouvoir un changement de comportement en faveur d'une gestion concertée et responsable des ressources halieutiques. La tournée de sensibilisation devrait commencer au début du troisième trimestre.

IV. Gestion du projet

4.1. Réunion de coordination et de planification des activités à Mbour

La seconde réunion de planification et de coordination regroupant le staff, les facilitateurs du projet USAID/COMFISH PLUS et ses partenaires (acteurs et administration de la pêche) s'est tenue à Mbour au mois de mars dernier 2017. Elle a permis aux partenaires de prendre connaissance du Plan de Travail Annuel, des résultats des activités mises en œuvre durant le premier trimestre et le second trimestre, et de planifier avec l'ensemble des participants, les activités à mettre en œuvre durant le troisième trimestre de l'année fiscale 2017 du projet USAID/COMFISH Plus.

4.2. Activités de suivi/évaluation

Le mardi 21 mars 2017, le bureau suivi-évaluation de l'USAID avait convié tous les experts du domaine au sein des différents projets de l'Agence Américaine pour présenter un nouvel outil informatique de suivi à tester à partir du 3ème trimestre de 2017. Cet outil sera beaucoup plus global que le FTFMS (Feed The Future Monitoring Système), car il permettrait d'intégrer les données de toutes les missions de développement de l'USAID aussi bien sur la croissance économique, que sur la santé, l'éducation, l'assainissement, l'hydraulique, etc.

Une autre séance de travail a réuni le 23 mars 2017 au bureau projet USAID/COMFISH Plus, les deux équipes (USAID et COMFISH PLUS) y compris des représentants de l'Université de Rhode Island. Cette rencontre a permis de discuter sur l'ensemble des éléments du plan de suivi-évaluation du projet USAID/COMFISH Plus afin de clarifier certains questionnements sur les définitions et d'avoir une compréhension commune sur les libellés et les définitions des indicateurs du projet. L'AMEP (Activity Monitoring Evaluation and Learning) du projet a ainsi été discuté et les indicateurs parcourus et précisés, (notamment les baselines values, les dates de reporting et les définitions). Au sortir de cette rencontre, quatre nouveaux indicateurs se sont rajoutés aux 15 déjà existants. Ces quatre nouveaux indicateurs (*EG.10.2-1 ; EG.10.2-2 ; EG.10.2-3 et EG.10.2-5*) figurent dans le tableau présenté en annexe. Un nouveau AMEPL mis à jour intégrant les recommandations faites par l'équipe de suivi-évaluation de la mission va être soumis très prochainement à l'USAID pour approbation.

Un atelier de partage de l'AMELP avec les facilitateurs s'est déroulé le 22 février 2017 au bureau projet de Dakar. Il a permis à l'équipe du bureau de Mbour et aux facilitateurs de se lancer dans une dynamique d'apprentissage et d'adoption du Plan de suivi. Les outils de collecte ont été discutés et adoptés en format standardisé (training liste, training costs summary, feuille Excel de synthèse des ateliers et participants et la désagrégation en catégorie professionnelle et autres rubriques).

En perspective, sur proposition des facilitateurs, une prochaine séance de partage de l'AMELP sera organisée en avril au bureau de Mbour, en vue de faire participer les relais qui constituent le premier maillon de la chaîne de collecte des données.

V. Activités Planifiées pour le troisième trimestre

Pour le prochain trimestre les principales activités prévues sont présentées comme suit :

IR1: Les capacités des acteurs et des institutions sont renforcées à tous les niveaux pour une approche éco systémique de la cogestion visant une pêche durable et prenant en compte l'impact des changements climatiques.

Composante 1 : Renforcement de capacité institutionnelle

- Organiser des réunions de coordination et planification trimestrielles avec les services techniques et les CLPA ;
- Appuyer la redynamisation des organes de gestion des CLPA pour son meilleur fonctionnement ;
- Appui en matériel (fournitures de bureau) dans 11 CLPA
- Appuyer la mobilisation interne de fond dans les 10 CLPA (sensibilisation des acteurs et organisation de réunions d'évaluation avec les coordonnateurs et les secrétaires) ;
- Poursuivre la formation de l'USAID sur l'auto évaluation des CLPA (Cayar) ;
- Rencontrer les partenaires du projet ;
- Renforcer les capacités des relais des CLPA en suivi évaluation du projet USAID/COMFISH Plus ;
- Suivre la mise en œuvre du fond d'appui au fonctionnement (FAF) des CLPA
- Vulgariser le code de la pêche.

Composante 2 : Elaboration de Convention Locales comme outil de mise en œuvre de Plans Gestion Participatifs

- Poursuivre l'état des lieux de la gestion des ressources halieutiques au niveau du CLPA par les relais avec l'appui des facilitateurs du projet ;
- Restituer l'état des lieux et harmoniser les mesures de gestion de la convention locale

Composante 3 : Renforcement des capacités de lutte contre la pêche INN

- Appuyer la surveillance participative dans 11 CLPA ;
- Etendre la mise en place de l'assurance pêche dans 8 CLPA ;
- Appuyer la DPSP à renforcer les capacités des CLPA dans le cadre de la lutte contre la pêche INN ;
- Appuyer l'organisation de rencontre au niveau national pour mettre en place un groupe de travail dans le cadre de la lutte contre la pêche INN ;
- Organiser un voyage d'études à Washington, D.C. pour échange d'expériences avec des organismes américains travaillant sur la pêche INN ;
- Appuyer la collaboration des organisations sous régionales dans le cadre de la lutte contre la pêche INN en Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le CRSP et mise en œuvre de la LMFP ;
- Appuyer l'organisation de la Session extraordinaire de la conférence des ministres des Etats membres de la CRSP.

Composante 4 : Plan national d'adaptation des pêches

- Organiser une rencontre technique de validation de la stratégie de mise en œuvre du Plan National d'adaptation au changement climatique ;

- Organiser un atelier national de partage de la stratégie d'opérationnalisation du PNA-pêche et d'installation des membres de la plateforme Pêche/ CC ;
- Mettre en place les comités de suivi et de pilotage des plans locaux d'adaptations ;
- Appuyer la mise en œuvre du Plan d'action CINSERE /ANACIM /USAID-COMFISH pour la diffusion des services climatiques ;
- Vulgariser les plans locaux de Ziguinchor, Kafountine et Saint-Louis (Radio communautaires ;
- Appuyer la mise en œuvre des plans d'adaptation au changement climatique CLPA, en particulier ceux de la Grande Côte Nord et de la Casamance
- Poursuivre l'appui à ANACIM : SMS Orange contrat de programme Sécurité en mer

IR2: Les stratégies, politiques et bonnes pratiques en matière de gouvernance sont identifiées, testées, évaluées et appliquées pour renforcer la résilience des écosystèmes face aux menaces sur la conservation de la biodiversité et aux risques climatiques.

- Renforcer les capacités des acteurs sur la mise en œuvre des trois plans de gestion : Grande Côte Sud, Cap Vert et Petite Côte ;
- Organiser la validation technique de la stratégie de mise en œuvre des plans de gestion participatifs de la pêcherie de sardinelles dans trois zones avec Equipe Technique de Travail de la DPM ;
- Organiser un atelier de partage de la stratégie de mise en œuvre des plans de gestion participatifs de la pêcherie de sardinelles de la Grande Côte Sud, du Cap Vert et de la Petite Côte avec CNAAP ;
- Tenir les rencontres avec les cadres restreints des concertations dans les trois zones pour l'élaboration des plans d'action annuels ;
- Organiser les rencontres d'harmonisation des activités avec les partenaires scientifiques des cellules conjointes de données ;
- Poursuivre le processus d'élaboration du plan de gestion participatif des pêcheries d'Ethmalose

IR3: L'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs artisans encourage la poursuite des efforts en faveur d'une pêche durable.

- Faire le suivi de la mise en œuvre du business plan et du fonctionnement de l'unité de transformation de Cayar ;
- Former et appuyer techniquement les femmes transformatrices de Cayar dans les différents domaines de la transformation artisanale : hygiène, salubrité, conditionnement, stockage et marketing ainsi que dans le domaine du leadership ;
- Mettre en place un système d'épargne crédit en appui aux femmes dans 5 sites de transformation artisanale ;
- Poursuivre l'appui aux comités de salubrités et les mettre en place dans d'autres zones ;
- Renforcer les capacités des femmes transformatrices en gestion financières ;

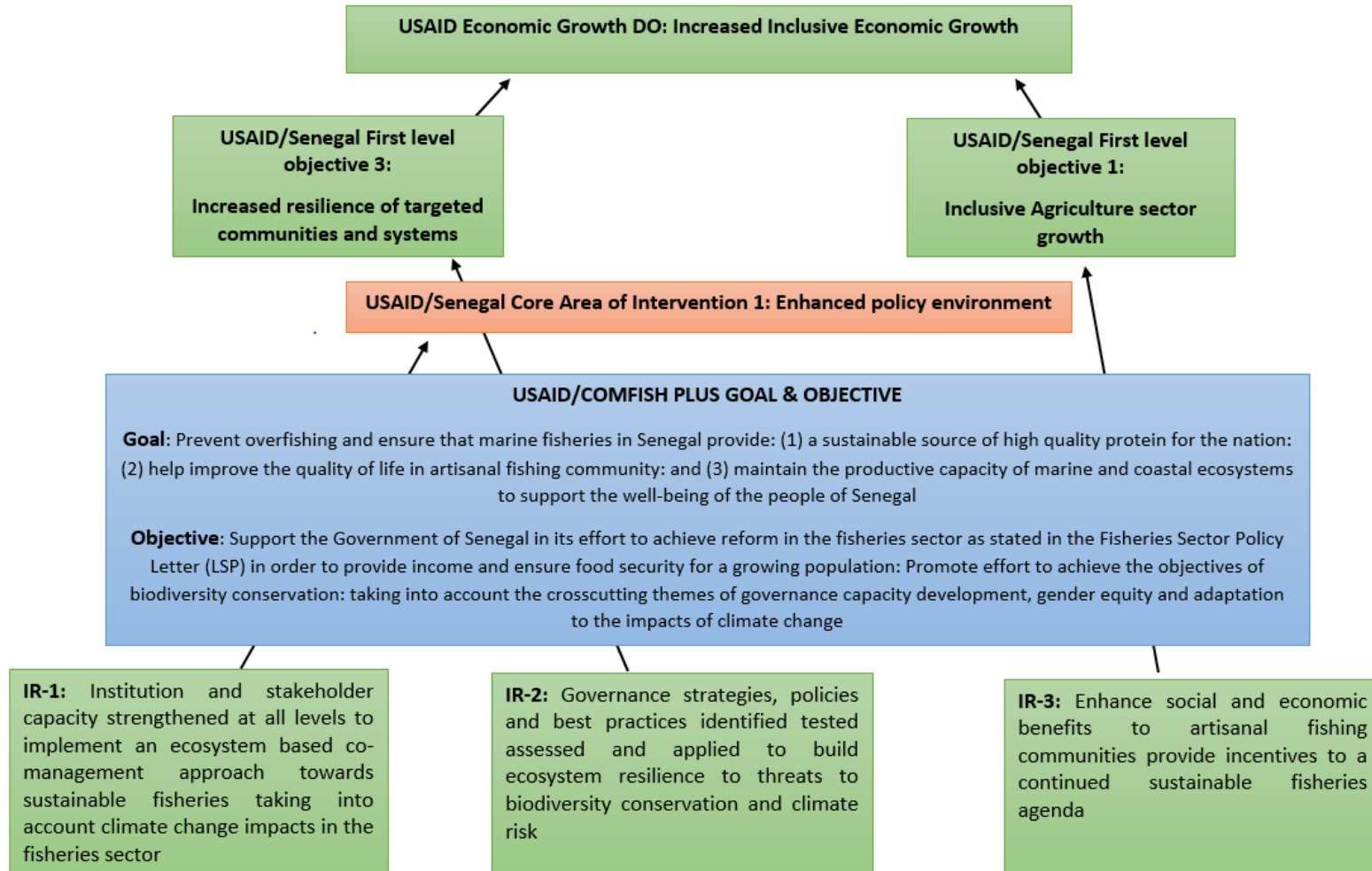
- Démarrer les classes d’alphabétisation fonctionnelle ;
- Poursuivre les concertations avec les femmes transformatrices de Mbao, Fass Boye, Pencum Sénégal et Goxxu Mbaac, Kafountine ;
- Mettre en place un dispositif de suivi /évaluation permanent avec les femmes transformatrices ;
- Appuyer et soutenir les Activités génératrices de revenus ;
- Accompagner le processus d’aménagement des aires de transformation de Cayar (Grand site) et de Tann (Joal/Fadjiouth).

Activités communication planifiées pour le prochain trimestre

- Démarrer la tournée de projection publique et de représentation théâtrale dans cinq (05) CLPA ;
- Démarrer l’évaluation des émissions Radios dans 04 CLPA ;
- Organiser une table ronde sur la pêche INN ;
- Confectionner des supports de communication ;
- Poursuivre le renforcement de l’archivage électronique des données de 04 CLPA et amélioration de leurs contributions à l’animation du site Web des CLPA ;
- Poursuivre l’opérationnalisation du transfert du SIG du CSE à la DPM.

Annexe.1. Cadre des Résultats du projet USAID/COMFISH Plus

Le cadre des résultats ci-dessous montre les différentes connections des résultats intermédiaires du projet USAID/COMFISH Plus (IR) avec les objectifs programmatiques de l'USAID/Sénégal.



Annexe 2. Rapport de performance du projet USAID/COMFISH Plus : Trimestre 2/année 2017

Rapport du deuxième trimestriel de performance de Comfish Plus										
Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Année 1 Cible	T 1 Résultat	T2 Résultat	T3 Résultat	T4 Résultat	Résultat Année 1	Observations to the Q2 Actual
1. Number of individuals who have received USG supported short term agricultural sector productivity or food security training (EG.3.2-1)	2016	3557	6650	3500	H = 186 F = 64 T = 250	H=1801 F=824 T=2625				Pendant le 2 ^{ème} trimestre 89 rencontres sous forme de formation ont été organisées, dans le processus de la mise en place des réseaux des CLPA, les évaluations/formation des comités de salubrité, du système d'alerte précoce et des conventions locales. Seuls les nouveaux acteurs bénéficiaires sont comptabilisés à ce niveau.
2. Number of people trained in sustainable natural resources management and/or biodiversity conservation as a result of USG assistance (EG.10.2-4)	2016	3557	6650	3500	H = 231 F = 64 PINN : 45 T = 295	H=1801 F=824 PINN : 30 T=2625				Pendant les rencontres de formation, les thèmes sur la gestion durable des ressources et la conservation de la biodiversité sont également abordés. La désagrégation prévue pour la pêche IUU a été totalement prise en compte pour intégrer tous les aspects en conformités avec les principes sur la gestion durable des pêcheries.
3. Number of people supported by the USG to adapt to the effects of climate change (EG.11-5)	2015	0	109 329	109 329	109 329	109 329				L'ensemble des Acteurs qui sont directement employés dans le secteur de la pêche (dans les différents d'intervention) reçoivent les SMS sur la météo de l'ANACIM, en plus des acteurs des sites des 6 plans locaux d'adaptation (source données ANSD, 2015)

4. Number of laws, policies, regulations, or standards addressing climate change adaptation formally proposed, adopted, or implemented as supported by USG assistance (EG.11-3)	2016	13	9	5	5	3				2 chartes de salubrité pour les femmes de Diarnadio et Missirah (approuvés) 1 projet d'arrêté pour la plateforme nationale Pêche Changement Climatique (proposé)
5. Number of people trained in climate change adaptation supported by USG assistance (EG.11-1)	2016	1116	2090	1100	H=1 F=2 T= 3	H=246 F=484 T=730				730 acteurs ont participé aux 21 rencontres liées à l'adaptation aux changements climatiques
6. Number of fishery users to whom tailored Climate Information Services (CIS) are made available (custom)	2016	0	109 329	109 329	109 329	109 329				109 329 producteurs du secteur de pêche. Le Système d'Alerte Précoce est disponible et accessible pour eux (pêcheur, mareyeur, transformatrice, prestataire)
7. Number of fishery beneficiaries with effective access to and understanding of CIS (custom)	2016	961	1100	1000	961	961 (en continu)				961 relais formés par l'ANACIM pour la diffusion des SMS d'alerte précoce
8. Number of people using climate information or implementing risk-reducing actions to improve resilience to climate change as supported by USG assistance (EG.11-6)	2016	0	109 329	109 329	109 329	109 329				109 329 producteurs du secteur de pêche (pêcheur, mareyeur, transformatrice, prestataire) utilisent les SAP pour s'adapter aux changements climatiques. En attendant que l'ANACIM fasse le recensement.
9. Number of farmers and others who have applied improved technologies or management practices with USG assistance (EG.3.2-17)	2016	42 837	23 323	13 993	20,952	20,952				20,952 producteurs sont recensés dans les 10 CLPA où sont appliquées les conventions locales (bonnes pratiques). Les producteurs des nouvelles zones (Saloum et Casamance) ne sont pas encore intégrés.

10. Number of local fishery organizations able to disseminate CIS (custom)	2016	0	32 (CLPAs)	29	31	31 (en continu)				L'ensemble des CLPA sauf les 11 CLPA de Casamance
11. Number of hectares of biologically significant areas under improved natural resource management as a result of USG assistance (EG.10.2-2)	2016	0	1,404, 565	1,404, 565	1,404, 565	1,404, 565 (en continu)				En attendant la confirmation du CSE
12. Number of institutions with improved capacity to assess or address climate change risks supported by USG assistance (EG.11-2)	2016	0	250	150	39	10				10 CLPA ayant bénéficiés d'évaluation sur le système alerte précoce (SAP) et / ou de surveillance participative pendant ce 2 ^{ème} trimestre
13 .Number of fishery organizations that are represented in the Steering Committee and governance structure of CINSERE (custom)	2016	0	1 ASPRODEB représentant CLPAs	1	0	0				ASPRODEB : depuis le démarrage de COMFISH Plus, il n'y a pas encore de réunion de comité de Pilotage
14. Number of for-profit private enterprises, producer's organizations, water users associations, women's groups, trade and business associations, and community based organizations (CBOs) receiving USG food security related organizational development assistance (EG.3.2-4)	2016	0	190	100	3	37				4 groupements des femmes : Goxxu Mbacc, Pencium Sénégal, Mboa et Fasse Boye renforcés ; 10 CLPA formés en NTIC, planification et mobilisation des ressources internes 14 comités de salubrité appuyés à l'auto-évaluation 9 bureaux régionaux et départementaux du réseau des CLPA formés.
15. Number of households benefiting directly from USG interventions (EG.3-1)	2016	16 533	17 000	17 000	16 533	16 533 (en continu)				Les 16 533 ménages continuent d'être bénéficiaires avec Comfish Plus
16. Number of hectares of biologically significant areas showing improved biophysical conditions as a result of USG assistance (EG.10.2-1)	2016	0	1 404 565	0	0	0 (en continu)				1 404 565 ha en mer dont 284,599 ha d'aire marine protégée. Ce chiffre sera confirmé avec le CSE durant le 3 ^{ème} trimestre. Pour l'amélioration des conditions biophysiques, il faudra

										attendre la fin de la collecte et de l'analyse des données biophysiques avec les cellules scientifiques conjointes. De ce fait, aucune amélioration biophysique ne sera documentée pour l'année 2017
<i>17. Number of people with improved economic benefits derived from sustainable natural resource management and/or biodiversity conservation as a result of USG assistance (EG.10.2-3)</i>	2016	0	2 151	1 000	Néant	Néant				L'indicateur sera renseigné en fin d'année. Les outils de collecte sont mis en place.
<i>18. Number of laws, policies, or regulations that address biodiversity conservation and/or other environmental themes officially proposed, adopted, or implemented as a result of USG assistance (EG.10.2-5)</i>	2016	13	8	3	5	3				2 chartes de salubrité pour les femmes de Diamniadio et Missirah (approuvés) 1 projet d'arrêté pour la plateforme nationale Pêche Changement Climatique (proposé)

Annexe 3. Rapport Financier du trimestre 2 de l'année 2017

Budget Line Items		Budget October 2016 to September 2017		Expense Quarter Ending December 31, 2016	Expense Quarter Ending March 31, 2017	Balance
Personnel		\$ 227,216		\$ 41,406	\$ 48,475	\$ 137,334
Fringe		\$ 125,101		\$ 22,621	\$ 27,087	\$ 75,393
Consultants and In country Staff		\$ 894,891		\$ 142,113	\$ 159,904	\$ 592,874
<i>Local staff</i>	\$ 422,703		\$ 70,680			
<i>Local staff fringe benefits</i>	\$ 149,506		\$ 47,571			
<i>Local consultants and service providers</i>	\$ 322,681		\$ 23,862			
Other direct costs		\$ 342,729		\$ 75,175	\$ 47,473	\$ 220,082
Travel		\$ 312,950		\$ 17,768	\$ 33,045	\$ 262,137
Capital Equipment		\$ 37,752		\$ -	\$ 36,091	\$ 1,661
Total Direct		\$ 1,940,638		\$ 299,083	\$ 352,075	\$ 1,289,481
Indirect		\$ 494,750		\$ 78,025	\$ 80,371	\$ 336,355
Total Direct and Indirect		\$ 2,435,389		\$ 377,108	\$ 432,446	\$ 1,625,835

Annexe 4. Plan de suivi environnemental du projet USAID/COMFISH Plus 2017

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<p>Engaging the government, supporting local communities, planning and outreach</p> <p>Education, technical assistance, and training of stakeholders</p> <p>Technical studies, research and analyses</p> <p>Awareness, outreach and behavior change communications</p> <p>Study tours and peer to peer exchanges</p> <p>Training of government employees</p> <p>Supporting CLPAs and fisherman groups to enforce laws and regulations around fishing practices</p> <p>Realizing behavior change and achieving co-management</p>	<p>Activities that aim to increase public participation in policy making including engaging the government in dialogue at the local and central level to better manage marine fisheries and combat IUU fishing; mobilization of communities for development and enforcement of laws and regulations protecting natural resources; community planning and strategy development present no foreseeable adverse environmental impacts. Per section 3.10 of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE, these activities are determined to be Categorical Exclusions.</p>	<p>No mitigation measures</p>	<p>CoP</p>	<p>Workplans, Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training, and studies</p>	<p>Review of materials</p>	<p>Quarterly</p>
<p>Influencing government policies</p> <p>Building the capacity of stakeholders at all levels of governance (fisheries administration and CLPA institutions, research and education)</p> <p>Improving the sustainability of fishery resources and coastal and marine</p>	<p>All activities that may directly affect fish production and marine resources must evaluate how activities to be implemented will interact with the environment.</p> <p>Environmental impacts of capture marine fisheries include</p>	<p>Inclusion of fishers in sustainable fisheries management, monitoring and enforcement of management measures</p> <p>Training, demonstration, and enforcement of fisheries rules that reduce over-exploitation, destructive fishing practices, and catch of non-target fish and juveniles.</p>	<p>CoP and Senior Fisheries Officer</p>	<p>Local Agreements, and FMPs</p> <p>CLPA meeting minutes and reporting</p>	<p>Review of implementation of Local Agreements and FMPs</p> <p>CLPA reports and consultations</p>	<p>Quarterly</p>

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
ecosystems by promoting best practices	<p>overharvesting; catch of unwanted or undersized (juvenile) fish stocks; destructive fishing practices (destructive gear, bottom structure damage, use of toxic substances, and dynamite fishing); lost gear and nets (“ghost” fishing leading to additional depletion of resources and damage to non-target species such as turtles, marine mammals, and birds); ecosystem stress; and changes in fish population structures.</p> <p>Additional information for impact and mitigation planning related to fisheries can be found at the USAID’s Sector Environmental Guidelines: http://www.usaidgems.org/Sectors/fisheries.htm</p> <p>And at https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/FishAquaGuide14Jun13Final.pdf</p>	<p>Insurance program which supports participatory enforcement thereby reducing bad fishing practices.</p> <p>Co-management capacity development with CLPAs and coordination and collaboration at the central and local level</p> <p>Ecosystem-based fisheries management strategies</p> <p>Use of local and scientific knowledge in fisheries planning and management</p>				
<p>Post-harvest fisheries activities including:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Improved processing methods, equipment, storage, packaging, transport and sales - Small scale construction to improve landing sites, and processing 	<p>Improved facilities could result in disturbance to existing landscape/ habitat and sensitive ecosystems, or degrade water resources, cause sedimentation to surface waters or contamination of groundwater and</p>	<p>A technical monitoring construction committee monitors construction and evaluates its compliance with validated plans and ensures that building permits and licenses are obtained as appropriate and necessary.</p> <p>No activities at sites within 30 meters of a permanent or seasonal stream or water body.</p>	CoP	<p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p> <p>Official government</p>	<p>Review of approved plans and documents, site inspection, photos, and periodic review of performance</p>	Quarterly

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<p>facilities</p> <ul style="list-style-type: none"> - Small scale construction and rehabilitation for water and sanitation structures - Development of Best Practice Processing Compacts (including handling and food safety) with groups of women processors - Strengthening the role of women in the fisheries value chain through management training and support for women fish processing associations <p>Fish processing is addressed by section 3.7 of the PIEE (Post-harvest and food processing activities).</p>	<p>surface water.</p> <p>Increasing the demand and value of fish products, packaging, and marketing could in theory give incentive to increase fishing effort and contribute to overfishing.</p> <p>Fish processing effluents and solid waste may produce adverse effects on the receiving coastal and marine environment.</p> <p>Land use change related to small-scale construction may disturb habitat and local hydrology. Runoff from cleared ground or materials stockpiles during construction can result in sedimentation/fouling of surface waters. Construction may result in standing water on-site, which readily becomes breeding habitat for mosquitoes and other disease vectors; this is of particular concern as malaria is endemic in most of Senegal.</p> <p>Increased and air and noise pollution can result during construction or rehabilitation from the actions of construction equipment and workers.</p> <p>Local procurement of construction materials (timber, fill, sand and gravel, etc.) may have adverse local impact</p>	<p>During periodic site visits questions are raised and improvement measures proposed.</p> <p>Codes of good practice are developed and adopted by all members of fish processing groups, including safeguards to protect workers from occupational safety and health hazards.</p> <p>Codes of Good Practice include agreement to not purchase or process juvenile fish</p> <p>Fisheries management plans (FMP) and Local Agreements developed and implemented to prevent overfishing and illegal fishing.</p> <p>Support for medium to large scale fish processing activities will require Positive determination and an EA.</p> <p>Review USAID Food Processing sector guide: http://www.usaidgems.org/Documents/MSEs/USAID_MSE_Sector_Guideline_Food_Processing_2013.pdf</p> <p>And small scale construction guidelines: (http://www.usaidgems.org/sectorGuidelines.htm) (http://www.usaidgems.org/Documents/VisualFieldGuides/ENCAP_VsIFldGuide--Construction_22Dec2011.pdf)</p>		<p>approvals of construction</p> <p>FMPs and Local Agreements to prevent overfishing</p> <p>Technical reports</p> <p>Codes of Good Practice (hygiene and agreement to not process juvenile fish)</p>	<p>related to Codes of Good Practice</p> <p>Consultations with CLPA Committees</p>	

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
	<p>Smoke drying fish may have safety and health risks for fish processors and fish processing may generate odor pollution.</p> <p>Discharge of waste water to may degrade coastal and aquatic habitat</p> <p>Inefficient smoke drying with wood contributes to deforestation</p> <p>Impacts related to small-scale construction are found in Section 3.5 of the PIEE (Building productive infrastructure)</p>					

Annexe 5. Rapport de suivi environnemental du trimestre 2 de l'année 2017

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management P1EE (April 2016)	Monitoring/mitigation measure	Responsible party	Monitoring Plan			Monitoring method	Cost estimate (USD)	Monitoring Log		
			Indicator	Source of verification	Reporting frequency of monitoring			Date	Result	Follow-up
<p>Engaging the government, supporting local communities, planning and outreach</p> <p>Education, technical assistance, and training of stakeholders</p> <p>Technical studies, research and analyses</p> <p>Awareness, outreach and behavior change communications</p> <p>Study tours and peer to peer exchanges</p> <p>Training of government employees</p> <p>Supporting CLPAs and fisherman groups to enforce laws and regulations around fishing practices</p> <p>Realizing behavior change and achieving co-management.</p>	No mitigation measures. The stakeholders were trained on sustainable management of fisheries resources, fishing code and fisheries legislation, hence contributing to a positive impact on the environment.	Project Manager (CoP)	<p>-Number of people trained</p> <p>-Number of institutions strengthened</p>	<p>AMEPL</p> <p>Workplans, Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training, and studies</p> <p>Technical reports</p>	Quarterly	<p>- Collection of data by the field staff</p> <p>- Review of materials by the M&E and CoP</p>	No cost	All year	<p>2 625 stakeholders trained</p> <p>31 CLPA</p>	<p>- Field visits</p> <p>- Training summary reports</p> <p>- Interviews with the technical Staff</p>
<p>Influencing government policies</p> <p>Building the capacity of stakeholders at all levels of governance (fisheries administration and CLPA institutions, research and education)</p> <p>Improving the sustainability of fishery resources and coastal and marine</p>	<p>Inclusion of fishers in sustainable fisheries management, monitoring and enforcement of management measures</p> <p>Training, demonstration, and enforcement of</p>	CoP and Senior Fisheries Officer	-Types of participants in the processes of elaboration and implementation of the various strategies and policies developed	<p>AMEPL</p> <p>Workplans, Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building,</p>	Quarterly	<p>Collection of data by the field staff</p> <p>Review of materials by the M&E and CoP</p>	No Cost	All year	38 participatory monitoring trips	<p>- Field visits</p> <p>- Training summary reports</p> <p>- Interviews with the technical Staff</p>

ecosystems by promoting best practices	<p>fisheries rules that reduce over-exploitation, destructive fishing practices, and catch of non-target fish and juveniles.</p> <p>Insurance program which supports participatory enforcement thereby reducing bad fishing practices.</p> <p>Co-management capacity development with CLPAs and coordination and collaboration at the central and local level</p> <p>Support to the CLPA Network setting up</p> <p>Ecosystem-based fisheries management strategies</p> <p>Use of local and scientific knowledge in fisheries planning and management</p>		<p>-Number of people and institutions trained in sustainable and participatory resource management</p> <p>-Number of participatory monitoring trips</p> <p>-Number of activities to monitor and evaluate implementation of strategies developed</p> <p>Implementation of joint research units at local level</p> <p>Implementation of the consultation framework for sardinella FMPs</p>	training, and studies		<p>Review of implementation of Local Agreements and FMPs</p> <p>CLPA reports and consultations</p>			<p>Ministerial arrete instituting the national network of CLPAs</p>	
<p>Post-harvest fisheries activities including:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Improved processing methods, equipment, storage, packaging, transport and sales - Small scale construction to improve landing sites, and processing facilities - Small scale construction and rehabilitation for water and sanitation structures - Development of Best Practice 	<p>A technical monitoring construction committee monitors construction and evaluates its compliance with validated plans and ensures that building permits and licenses are obtained as appropriate and necessary.</p> <p>No activities at sites within 30 meters of a permanent</p>	<p>CoP and Climate change officer</p>	<p>-The modern processing unit</p> <p>-Equipment: number of fish-drying racks</p> <p>-Number of ovens</p> <p>-Number of potable water sources</p> <p>-Number of loans</p>	<p>AMEPL</p> <p>Workplans</p> <p>Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training, and studies,</p> <p>Code of</p>	<p>Quarterly</p>	<p>Field visits</p> <p>Evaluation and monitoring Meetings,</p> <p>Data collected by the field staff or partners</p>	<p>Cost: 944 760 cfa</p>	<p>All year</p>	<p>Cayar: Use of improved oven equipped with stack</p> <p>10 sites visited (Health Committees)</p> <p>10 Action Plans developed</p>	<p>Follow up on maintenance of processing site and of its equipment M&E visit</p> <p>Follow up on the implementation of action plans</p>

<p>Processing Compacts (including handling and food safety) with groups of women processors</p> <ul style="list-style-type: none"> - Strengthening the role of women in the fisheries value chain through management training and support for women fish processing associations <p>Fish processing is addressed by section 3.7 of the PIEE (Post-harvest and food processing activities)</p>	<p>or seasonal stream or water body.</p> <p>During periodic site visits questions are raised and improvement measures proposed.</p> <p>Codes of good practice are developed and adopted by all members of fish processing groups, including safeguards to protect workers from occupational safety and health hazards.</p> <p>Codes of Good Practice include agreement to not purchase or process juvenile fish</p> <p>Fisheries management plans (FMP) and Local Agreements developed and implemented to prevent overfishing and illegal fishing.</p> <p>Support for medium to large scale fish processing activities will require Positive determination and an EA.</p> <p>Review USAID Food Processing sector guide:</p> <p>http://www.usaidgems.org/Documents/MSEs/USAID_MSE_Sector_Guideline_Food_Processing_2013.pdf</p> <p>And small scale</p>		<p>Code of conduct</p> <p>Local convention</p> <p>Number of assessment and monitoring of code of conduct implementation</p> <p>Fisheries plans</p>	<p>conduct</p> <p>Monitoring and assessment reports</p>						
--	---	--	--	---	--	--	--	--	--	--

	<p>construction guidelines: http://www.usaidgems.org/sectorGuidelines.htm) http://www.usaidgems.org/Documents/VisualFieldGuides/ENCAP_VsIFldGuide--Construction_22Dec2011.pdf</p>								
<p>Adaptation to global climate change activities including:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planting vegetation or trees for coastal protection - Improved fish processing to increase resilience of fisheries sector households - Support to protect life and property at sea, including weather alerts and safety at sea programs - Coastal development setbacks - Inclusion of climate change considerations in fisheries management plans and CLPA Local Agreements 	<p>Vulnerability assessments</p> <p>Formally approved Adaptation Plans and implementation of adaptation actions with no foreseeable adverse environmental impacts.</p> <p>Avoidance of hard structures and beach nourishment in favor of soft solutions, e.g. restoration of natural vegetation for erosion and flood control.</p>	<p>COMFISH Plus Climate Change Officer</p>	<p>Number of Plans, policies, strategies, adaptation rules/regulations -Number of hygiene charters</p> <p>Number of monitoring committees</p>	<p>AMEPL Strategic documents Activities Reports etc.</p>		<p>Field visits</p> <p>Evaluation and monitoring Meetings,</p> <p>Data collected by the field staff or partners</p>	<p>Cost: 165,000 cfa</p>	<p>2 hygiene charters (Diamniadio et Missirah) adopted</p> <p>1 « Arrêté » for the National fisheries and Climate change Platform (proposed)</p> <p>1 Monitoring Committee set up (Saint Louis)</p> <p>1 Steering Committee set up (Saint Louis)</p>	<p>Field visit Training Assessments</p>